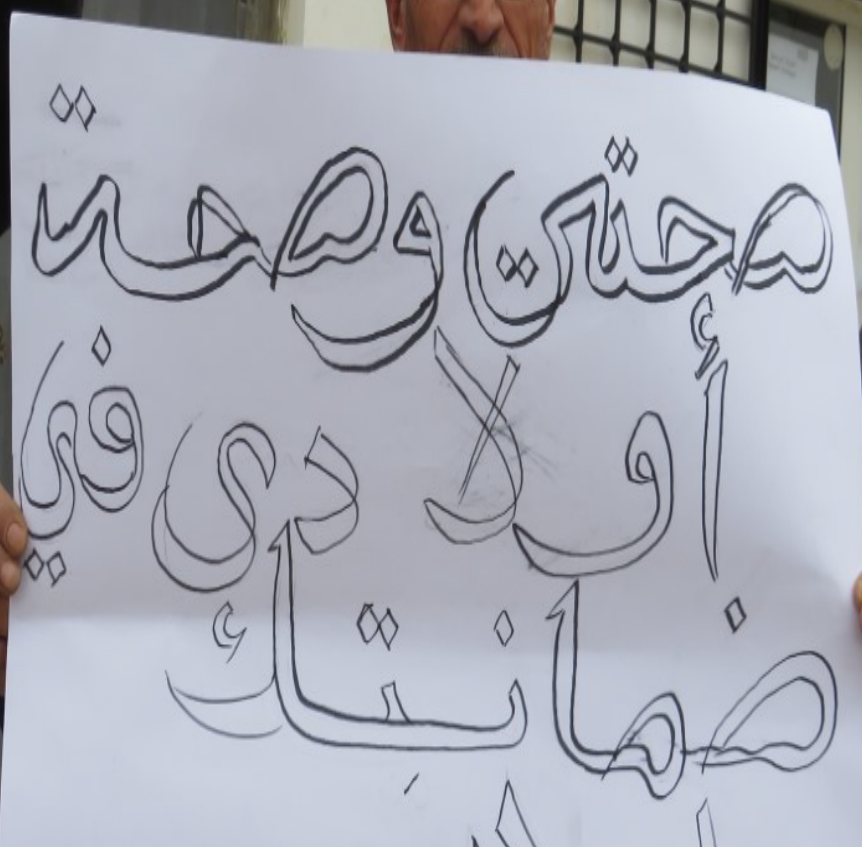


Numéro 78



Rapport du mois de Mars 2020

des mouvements sociaux, suicides et violence

223 protestations collectives et 15 cas de suicide et de tentative de suicide

The March Issue **NOW** available in **English** inside

Introduction

Le mois de mars 2020 a été un mois exceptionnel, à cause de la propagation du virus Covid 19 (Corona). Le début du mois a été marqué par un avertissement, suite à la première infection confirmée le 2 mars d'un citoyen venant de Milan, en Italie. Cela s'est traduit ensuite par l'appel officiel à la distanciation sociale et au confinement à domicile, puis par la paralysie de la circulation des personnes et des véhicules et la fermeture des zones industrielles, à la suite de l'instauration d'un confinement sanitaire global pour éviter la propagation de l'épidémie de Corona. Cependant, aussi exceptionnel eut-il été, le mois de Mars n'était pas propice au silence social. En effet, la gronde sociale n'a pas perdu son intensité et s'est poursuivie même en période de distanciation sociale. Bien que son intensité ait baissé dans la rue et dans les espaces publics, elle était plus grande dans les réseaux sociaux et en l'occurrence Facebook.

Le mois de Mars a été un mois extraordinaire, au cours duquel les mouvements de production et de productivité ont été perturbés, les institutions de services telles que les cafés et restaurants ont commencé à être perturbées après la décision de leur fermeture à partir de seize heures, exposant ainsi ceux qui y travaillent avec un statut professionnel régularisé ou ceux qui y travaillent en dehors du système de sécurité sociale, à un état de chômage temporaire.

Par la suite, la production et la productivité ont été perturbées dans divers secteurs et dans les différents piliers de la vie économique atteignant même les secteurs marginaux de sorte que même les vendeurs de rue ont eu beaucoup de mal à poursuivre leur travail après la déclaration de l'interdiction sanitaire complète à partir du 22 mars.

Par conséquent, des milliers de travailleurs ont été menacés par le chômage technique et la roue de la production dans les professions libérales et artisanales s'est arrêtée, notamment en raison du manque de clarté de la vision concernant la date de la levée de l'interdiction sanitaire générale.



Les mesures sanitaires décidées par le gouvernement ont été les suivantes : la fermeture des cafés et des restaurants à partir de seize heures puis l'instauration d'un couvre-feu nocturne à partir de dix-huit heures, enfin l'adoption d'un confinement global. Ils révéleront sans aucun doute un coût économique et social, notamment pour les classes sociales fragiles et démunies, qui souffrent du chômage, de la privatisation et de la marginalisation en vivant au seuil ou en dessous du seuil de pauvreté.

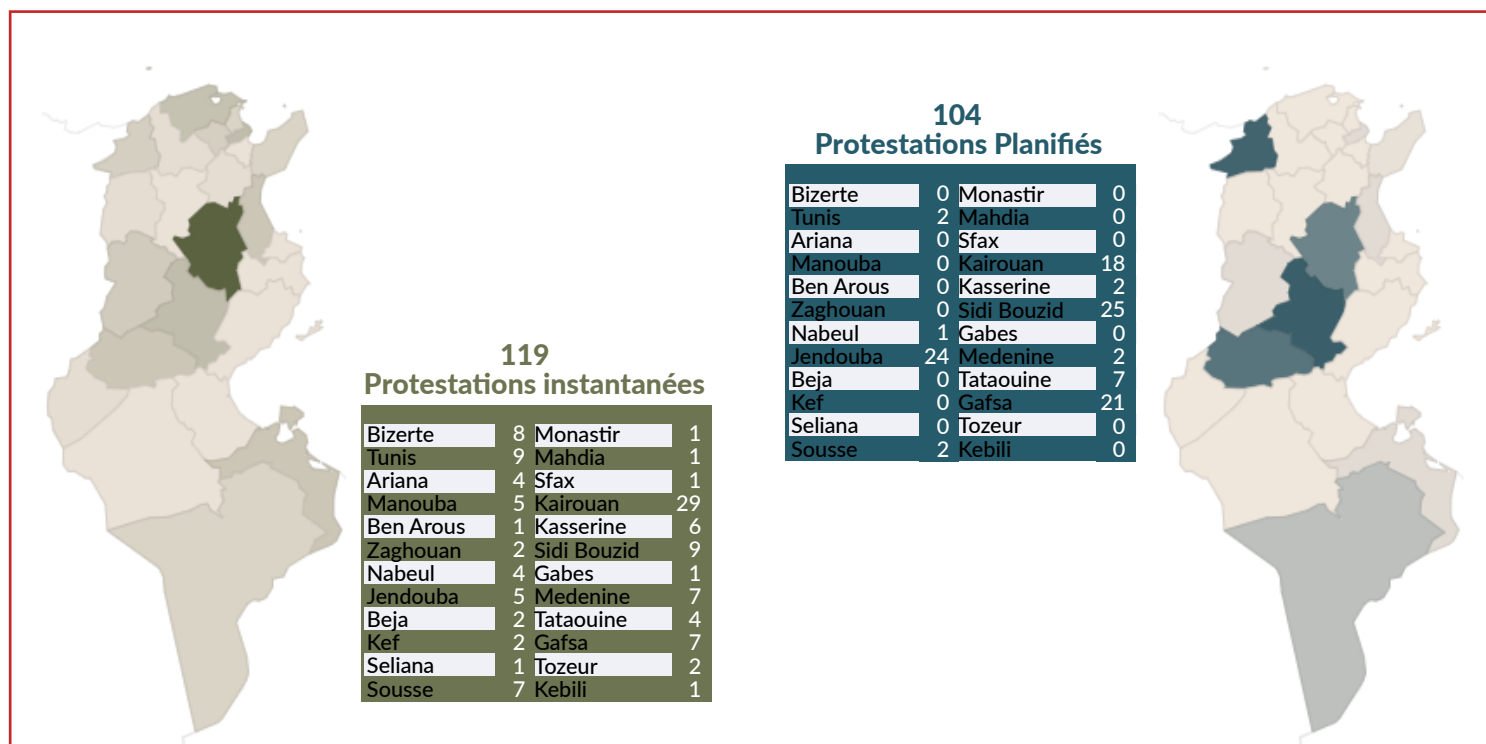
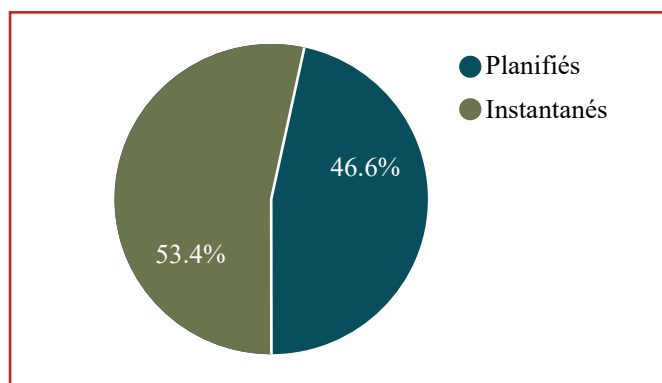
La situation exceptionnelle imposée par le contexte épidémiologique général a conduit à mettre une grande partie de la population active constituée par les artisans et les petits métiers dans un chômage contraint. Par ailleurs, la probabilité de sa prolongation au-delà d'un mois sera peut-être la cause de la mise au chômage technique d'un grand nombre d'ouvriers et d'employés du secteur privé.

Malgré cette situation exceptionnelle, les voix de la colère sociale n'ont pas disparu et le mécontentement et l'insatisfaction sociale ont recherché de nouveaux espaces de protestation. Facebook était au premier plan mais il y avait aussi des manifestations dans les rues et les espaces publics sur fond de revendications liées à la demande d'aide sociale et à la fourniture de nourriture (notamment la semoule).

Les mouvements de protestation durant le mois de Mars

Selon l'échantillon de veille, connu au cours du mois de mars, on note une certaine modification puisque notre équipe s'est orientée vers les sites Web des journaux quotidiens et hebdomadaires papiers après l'arrêt de leur publication sur leurs supports initiaux, tout en conservant le même échantillon de sites Web et de sites audio-visuels publics et privés. Par ailleurs, l'équipe a commencé à intégrer la veille des réseaux sociaux après confirmation de l'authenticité des informations.

L'équipe de l'Observatoire Social Tunisien a enregistré durant le mois de mars 223 mouvements de protestation, dont 119 sous une forme instantanée avec environ 53,4% du total des mouvements tandis que le reste, c'est-à-dire 104 mouvements, s'est inscrit dans une forme organisée avec 46,6% du total des mouvements relevés.

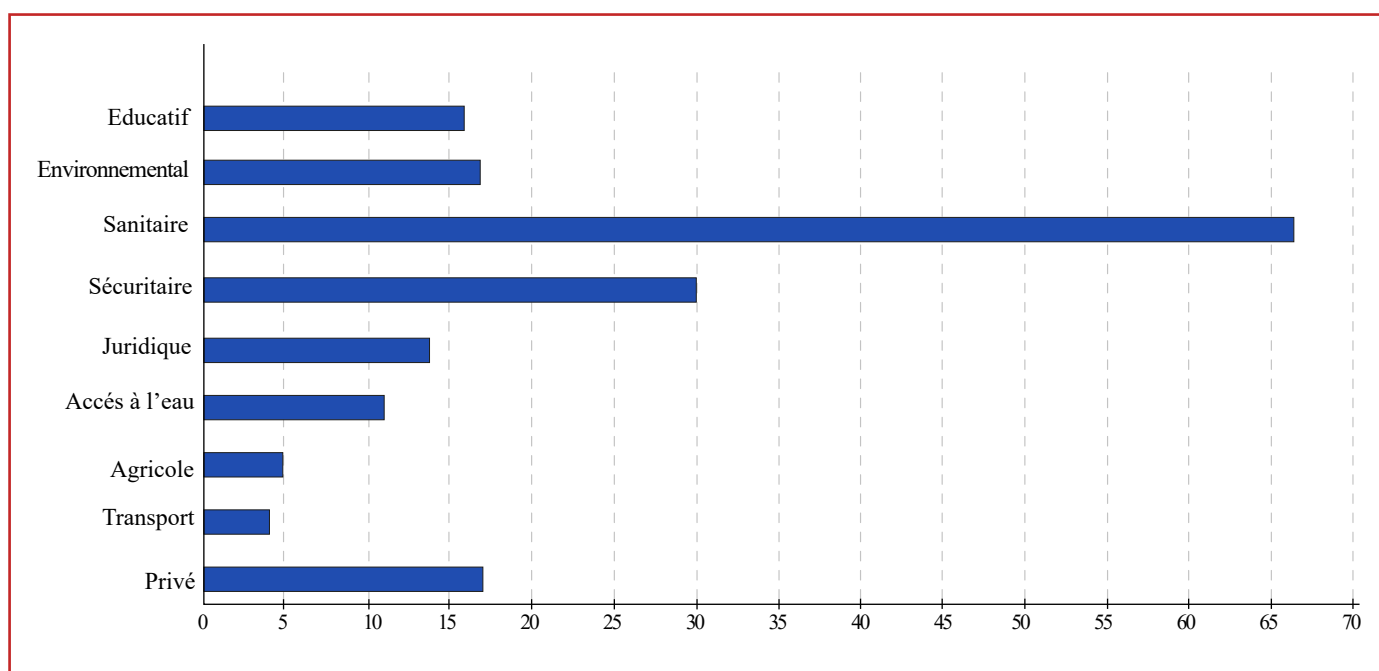


Les mouvements protestataires enregistrés au cours du mois de Mars ont en partie pris une tournure violente. Le début du confinement global a fait naître des protestations de la part des familles démunies et des personnes à revenu limité dans les délégations d'El-Menihla et d'Oued Ellil. Ces contestations ont connu des blocages de routes avec des pneus brûlés ainsi que des rassemblements protestataires devant les sièges des délégations afin de rappeler leurs situations sociales critiques et revendiquer aux autorités régionales une aide financière et en nature.

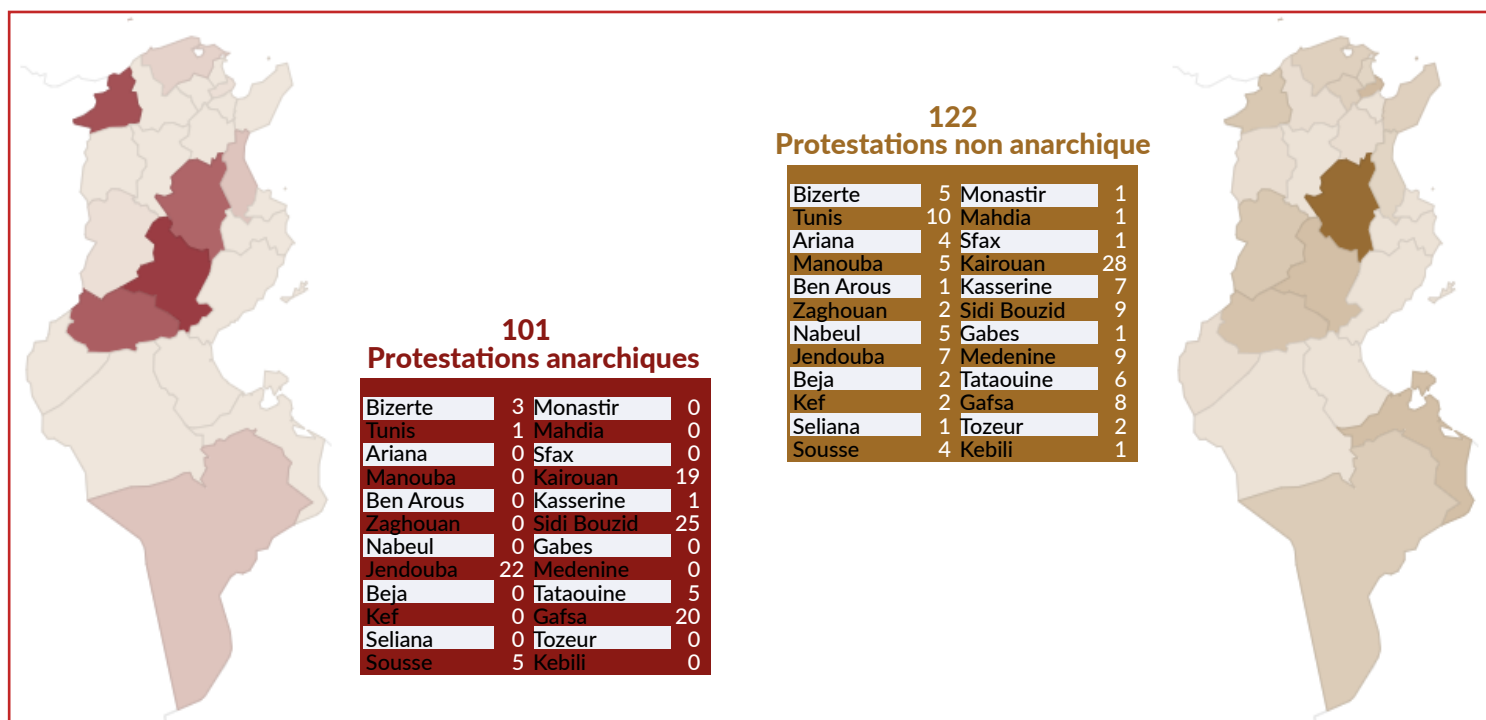
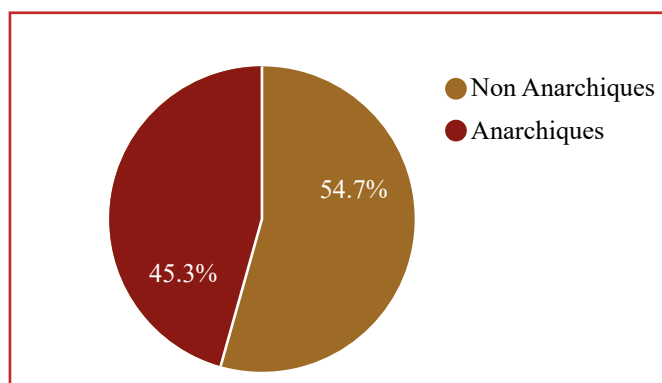
Durant ce même mois et après l'approbation de l'aide sociale, une manifestation de l'union des chômeurs, appelant à permettre à ce groupe d'être assisté au même titre que les autres franges vulnérables, a été enregistrée et n'a connu interaction de la part des instances officielles.

Plusieurs régions ont connu des mouvements contestataires de la part des chômeurs dont la plus violente a été relevée dans la délégation de Makther, où 3 jeunes ont manifesté à l'intérieur du siège de la délégation : l'un d'eux s'est automutilié et a menacé de se couper les veines et les deux autres ont menacé de s'immoler si le délégué ne leur autorisait pas de prime ou d'aide sociale.

Répartition des mouvements sociaux protestataires par Secteurs



Les mouvements de protestations qui ont connu un aspect violent au cours du mois de Mars ont représenté environ 45,3% du total des mouvements relevés soit 101 mouvements de protestation, tandis que les mouvements non violents étaient au nombre de 122 mouvements de protestation.



On peut également dire qu'au cours du mois de Mars le pays a vécu sur l'impact d'un type de mouvement particulier, principalement lié à la situation épidémiologique et aux évolutions que le pays connaît. Durant la période comprise entre la date de la découverte du premier cas d'infection en Tunisie (2 mars) et jusqu'à la fin du mois, les mouvements de citoyens ont été relevés dans le cadre du rejet des décisions centrales ou régionales d'ouvrir des centres de quarantaine collective dans un certain nombre d'hôtels, d'auberges de jeunes ou d'espaces publics. De tels mouvements ont été vus dans la municipalité de Hammam Chott et à travers les manifestations nocturnes dans la région de Chott Meriem du gouvernorat de Sousse.

Dans ce même contexte épidémiologique, le gouvernorat de Bizerte a été témoin de mouvements et d'affrontements entre citoyens et forces de l'ordre au point d'utiliser des gaz lacrymogènes dans le cadre d'un refus d'enterrer une victime du virus Corona dans l'un des cimetières de la région.

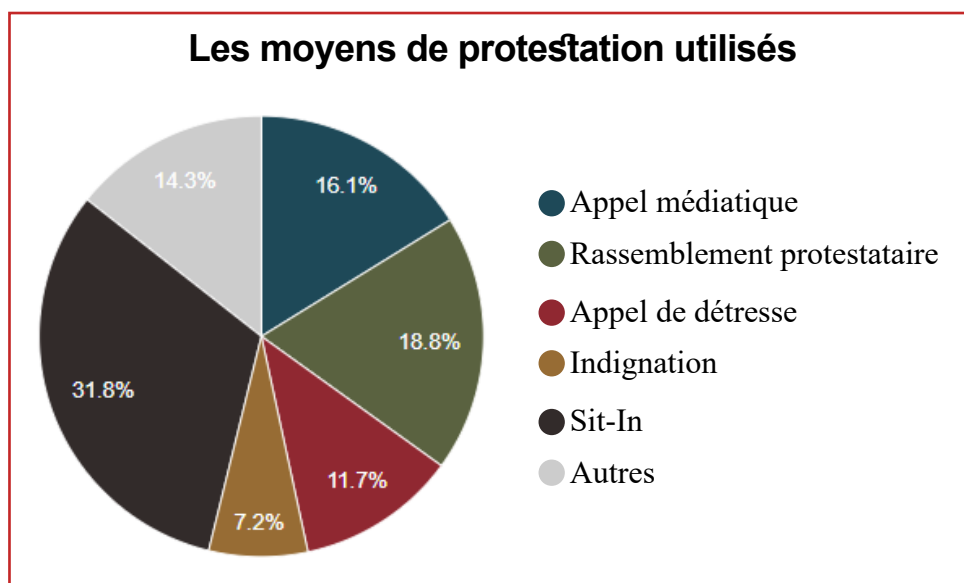
A titre indicatif, il est utile de souligner que la situation épidémiologique exceptionnelle et l'état de paralysie quasi totale n'ont pas empêché la poursuite des mouvements de contestation traditionnels, dont les slogans concernent les problématiques et les dossiers qui ont été des axes majeurs des revendications au cours des dernières années. Nous pouvons citer, en exemple, la revendication de l'accès à l'eau potable dans plusieurs régions de la délégation d'El Oueslatya ainsi que dans la région sud du gouvernorat de Kairouan, sans oublier les mouvements d'un certain nombre de chômeurs pour réclamer la justice sociale.

Par ailleurs, la plupart des hôpitaux régionaux de nos gouvernorats intérieurs ont vécu pendant le mois de Mars comme l'hôpital régional de Gafsa, Beja, Jendouba, Kairouan, Siliana, Le Kef et Médenine ..., ont vécu sous l'impact des protestations des cadres médicaux et paramédicaux qui exigeaient la mise à leur disposition de matériels de prévention, de masques et de gants et ont condamné la situation catastrophique des hôpitaux et du système de santé en général.

Les contestations susmentionnées ont même inclut les hôpitaux universitaires et les mouvements les plus importants ont été enregistrés à l'hôpital universitaire Farhat Hached, dans le gouvernorat de Sousse, lors du traitement du premier cas de COVID 19 en Tunisie, transféré du gouvernorat de Gafsa.

Les espaces de protestation		Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements	
Média, Routes, Espaces publics, Espaces de travail	★★★★	Habitants, Citoyens	★★★★
Réseaux sociaux, CPG, Institutions éducatives	★★★	Employés, Chômeurs, Docteurs et employés de services médicaux	★★★
Hôpitaux, Délégations, Gouvernorats, Services municipales	★★	Agriculteurs, Activistes, Enseignants, Etudiants, Agents de sécurité	★★
Institutions judiciaires, A.R.P	★	Chauffeurs de taxis, Chauffeurs de taxis collectifs, Parents, Travailleurs, Prisonniers	★

On peut dire que les exceptions et la situation épidémiologique n'ont pas modifié la carte sociale de la contestation mais au contraire elle l'a établie et confirmée et a révélé à nouveau que les rapports mensuels publiés par le Forum tunisien des droits économiques et sociaux, à travers l'Observatoire social tunisien, sont le véritable thermomètre de la situation sociale, économique, sanitaire et environnementale dans les différents gouvernorats de la République.

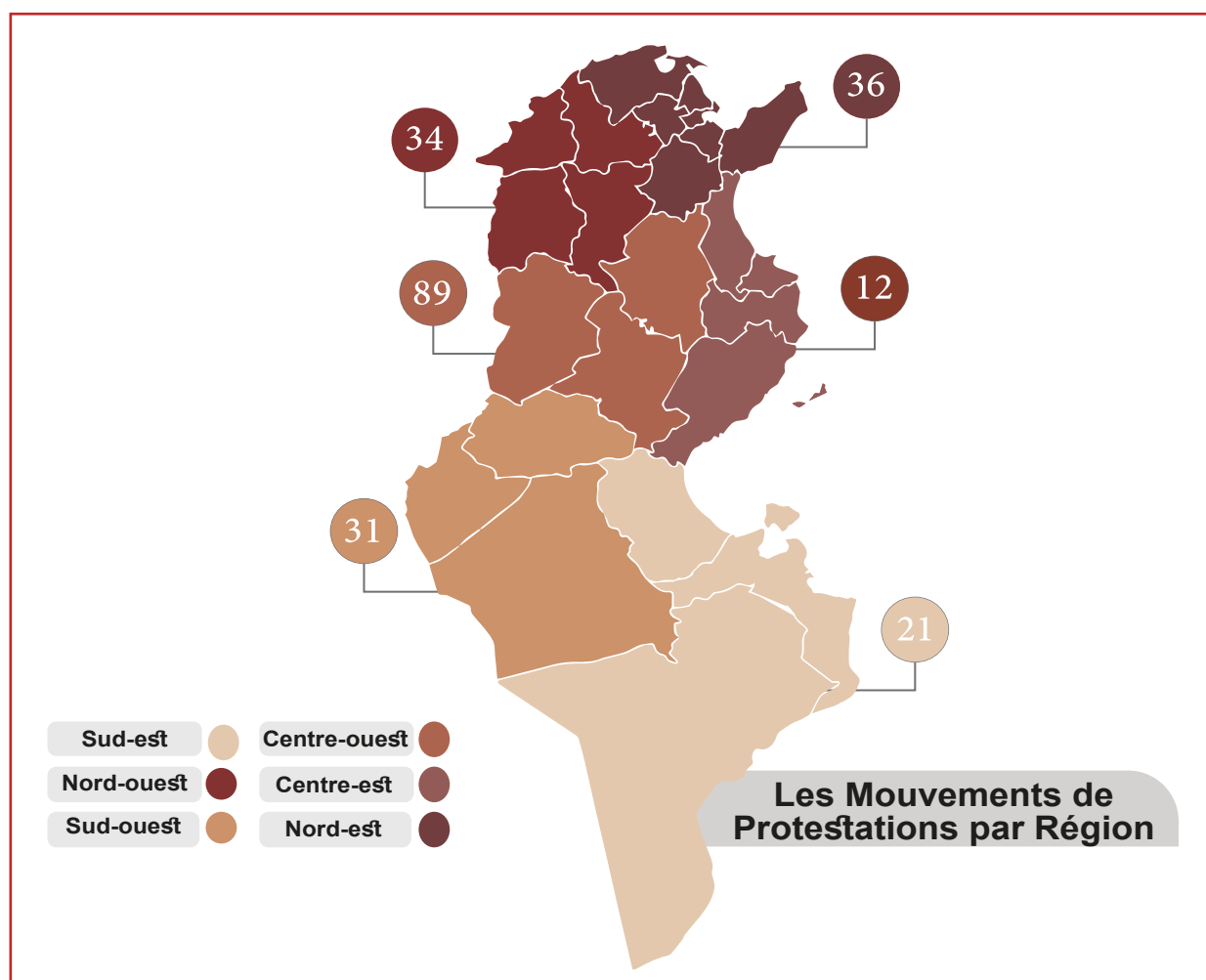


De plus, les 24 gouvernorats de la République ont vécu dans le sillage de mouvements de protestation sociale avec une cartographie et des formes différentes. Comme dans les rapports précédents, le gouvernorat de Kairouan a maintenu le premier rang des régions connues pour avoir le plus de revendications sociales en enregistrant 47 mouvements sociaux dont plus de la moitié sous forme instantanée, suivi de celui de Sidi Bouzid avec 34 mouvements, dont 73,5% ont pris un caractère violent, puis le gouvernorat de Jendouba avec 29 mouvements dont 22 ayant un caractère violent ce qui représente près de 76% du total.

En troisième place, se trouve le gouvernorat de Gafsa avec 28 protestations, ensuite, chacun des gouvernorats de Tunis et de Tataouine, avec 11 mouvements, Médenine et Sousse avec 9 mouvements protestataires, suivi de Bizerte et Kasserine avec 8 mouvements de protestation

La répartition géographique des protestations (Mars 2020)

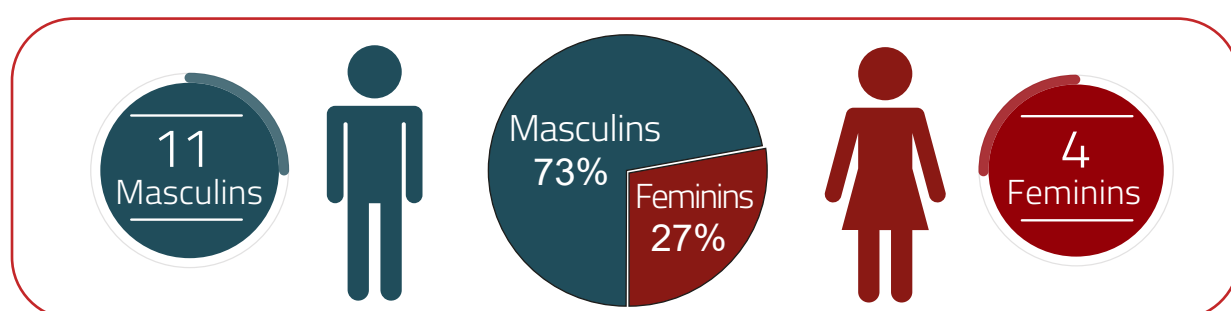
Gouvernorat	Bizerte	Tunis	Ariana	Manouba	Ben Arous	Zaghouan	Nabeul	Jendouba
Volume	8	11	4	5	1	2	5	29
Gouvernorat	Beja	Le Kef	Seliana	Sousse	Monastir	Mahdia	Sfax	Kairouan
Volume	2	2	1	9	1	1	1	47
Gouvernorat	Kasserine	Sidi bouzid	Gabes	Medenine	Tataouine	Gafsa	Tozeur	Kebili
Volume	8	34	1	9	11	28	2	1



Les mouvements de suicide et de tentative de suicide

Le mois de Mars 2020 a enregistré 15 cas de suicide et de tentative de suicide et malgré la baisse numérique des cas en comparaison avec Mars 2019, la répartition par genre parmi les victimes a été dans les mêmes proportions, 73% des victimes ont été des hommes et 27% des femmes.

Suicides et tentatives de suicide par genre

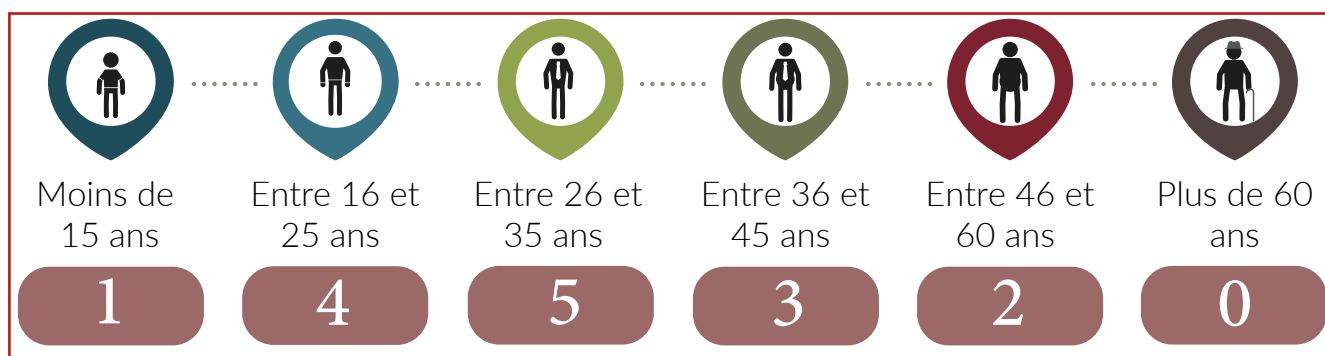


Le nombre de victimes de suicide et de tentative de suicide d'enfants a diminué de 3% en comparaison aux chiffres de Mars 2019, tandis que le groupe d'âge de 46 à 60 ans a enregistré une augmentation des actes de suicide et de tentatives de suicide de près de 6%.

Suicides et tentatives de suicide par tranche d'âge

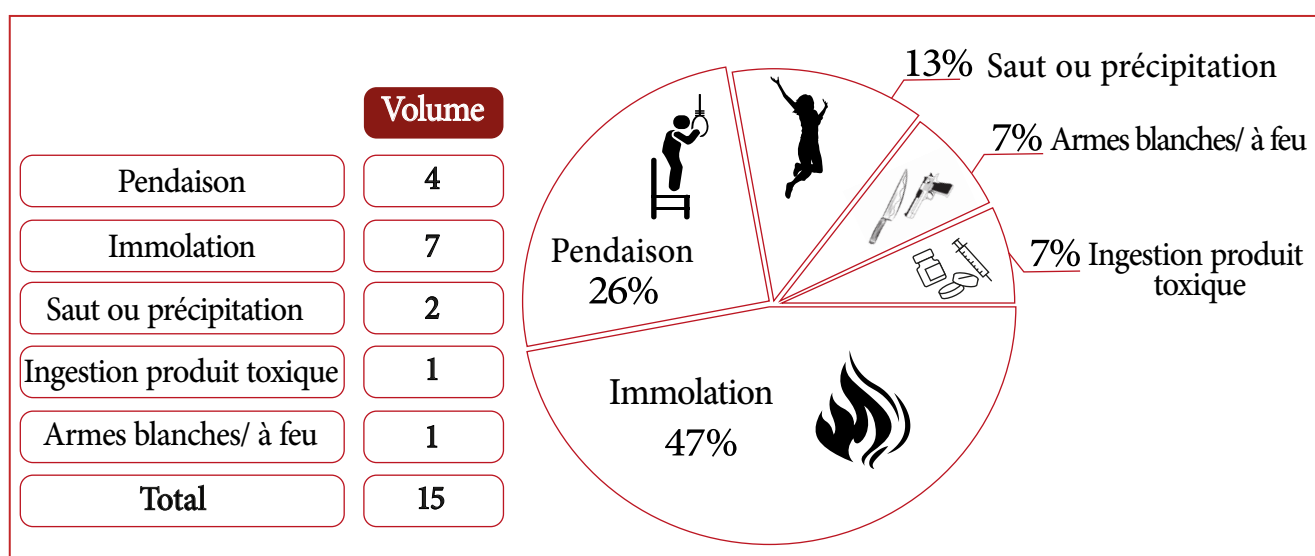
Mars 2019							
	Moins de 15 ans	Entre 16 et 25 ans	Entre 26 et 35 ans	Entre 36 et 45 ans	Entre 46 et 60 ans	Plus de 60 ans	TOTAL
Masculins	2	4	9	5	1	0	21
Féminins	1	3	2	1	1	0	8
Total	3	7	11	6	2	0	29
%	10%	24%	38%	21%	7%	0%	100%

Mars 2020							
	Moins de 15 ans	Entre 16 et 25 ans	Entre 26 et 35 ans	Entre 36 et 45 ans	Entre 46 et 60 ans	Plus de 60 ans	TOTAL
Masculins	1	4	4	0	2	0	11
Féminins	0	0	1	3	0	0	4
Total	1	4	5	3	2	0	15
%	7%	27%	33%	20%	13%	0%	100%



L'immolation a constitué la forme de suicide la plus répandue observée avec 47% des actes relevés, suivi par la pendaison à hauteur de 26% et le saut et la précipitation depuis des immeubles élevés ou dans des puits à hauteur de 13%.

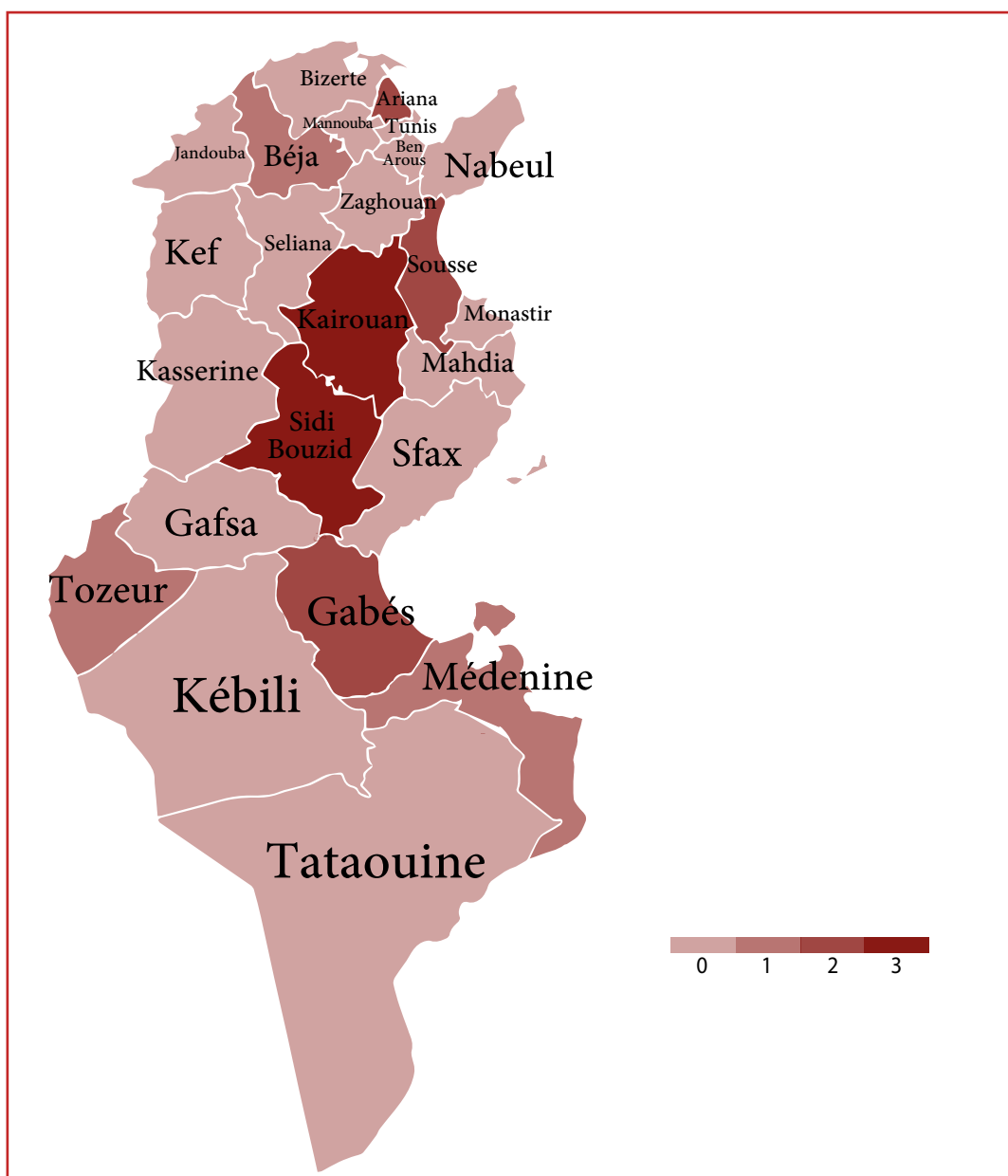
Mode d'action employé (Mars 2020)



La majorité des cas de suicide et de tentatives de suicide relevés tout au long du mois de Mars 2020 ont été enregistrés à Kairouan et Sidi Bouzid avec un niveau de 3 cas dans chaque région suivis des gouvernorats de Sousse, Gabès et Ariana avec un nombre de deux cas respectivement et enfin un seul cas a été enregistré dans les gouvernorats de Beja, Médenine et Tozeur.

Les suicides et tentatives de suicide par gouvernorat

Gouvernorat	Bizerte	Tunis	Ariana	Manouba	Ben Arous	Zaghouan	Nabeul	Jendouba
Volume	0	0	2	0	0	0	0	0
Gouvernorat	Beja	Le Kef	Seliana	Sousse	Monastir	Mahdia	Sfax	Kairouan
Volume	1	0	0	2	0	0	0	3
Gouvernorat	Kasserine	Sidi bouzid	Gabes	Medenine	Tataouine	Gafsa	Tozeur	Kebili
Volume	0	3	2	1	0	0	1	0



Les violences

Au cours de ce mois de mars exceptionnel en termes d'évolution des conditions sanitaires, économiques, sociales et sécuritaires dans le pays en raison de la propagation du virus Covid 19 (Corona), la cartographie de la violence a changé de forme et de portée selon ce qui a été relevé à travers l'échantillon de veille. Cet échantillon comprend tous les quotidiens et hebdomadaires en langues arabe et française ainsi que divers sites Web et sites audio-visuels ainsi que les réseaux sociaux.

Bien que le confinement global approuvé à partir du 22 Mars a rendu absentes les copies papier des journaux, le processus de veille s'est poursuivi sur les sites Web de ces derniers.

Les cas de violence



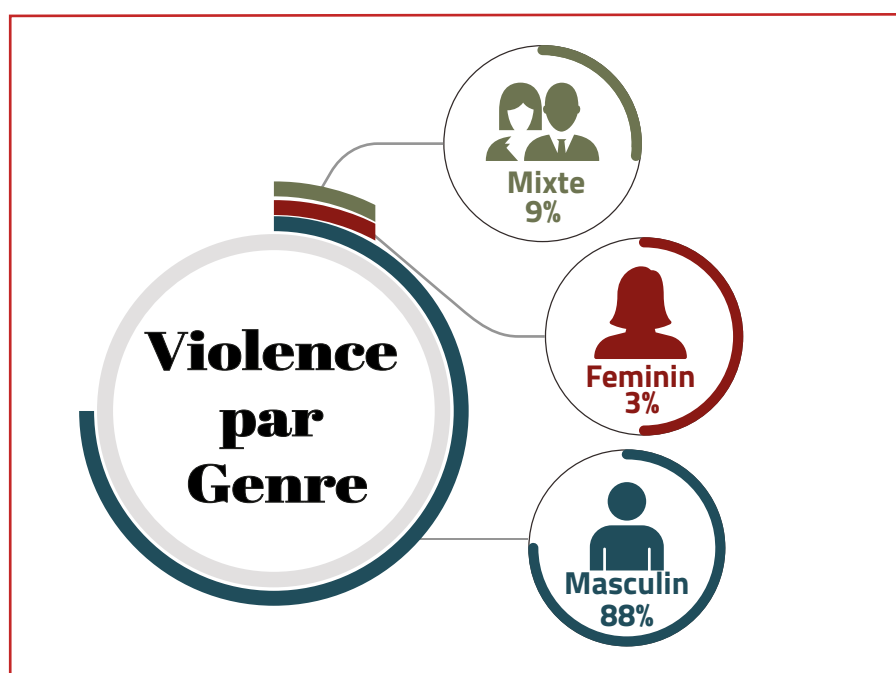
Un mois exceptionnel et aussi une violence exceptionnelle qui s'est déplacée au cours des dix derniers jours du mois vers les espaces privés. En effet, la Ministre de la Femme a annoncé que la violence à l'égard des femmes a augmenté en moyenne cinq fois pendant la période de confinement, selon les appels du ministère. En outre, au cours de la dernière dizaine de jours de Mars, Facebook est devenu le théâtre majeur de la violence et des réactions violentes durant ce confinement.

La peur du virus et son incompréhension ont incité de nombreux habitants de nombreuses régions à engager de violentes réactions de protestation, refusant d'enterrer les victimes du virus Corona dans les cimetières voisins. Ces réactions ont évolué vers des affrontements avec les forces sécuritaires à Bizerte.

Au cours de la période de pré-confinement, la rue tunisienne a connu des violences indirectes, à savoir le non-respect des mesures d'auto-confinement demandées par le ministère de la Santé Publique à de nombreux expatriés, en particulier des pays connaissant une épidémie de virus. Cette nonchalance a engendré ultérieurement des tensions sociales et de la violence contre les personnes concernées par l'auto-quarantaine.

Les réactions collectives contre ceux qui viennent de l'étranger en raison du mépris de l'auto-quarantaine ont évolué vers des actes inacceptables de violence contre tous ceux dont les signes montrent qu'ils viennent de l'étranger. Cela a été le cas contre un citoyen venu de l'étranger qui était à bord du "Ferry" venant du port de Sfax en direction de sa maison à Kerkennah, où l'un des voyageurs a soudain crié pour informer le reste des passagers de la présence d'un coronaire venant de France avec eux à bord du "Ferry", il s'est suivi, des cris, une bousculade vers le hall supérieur du navire et la violence contre le voyageur présumé contaminé.

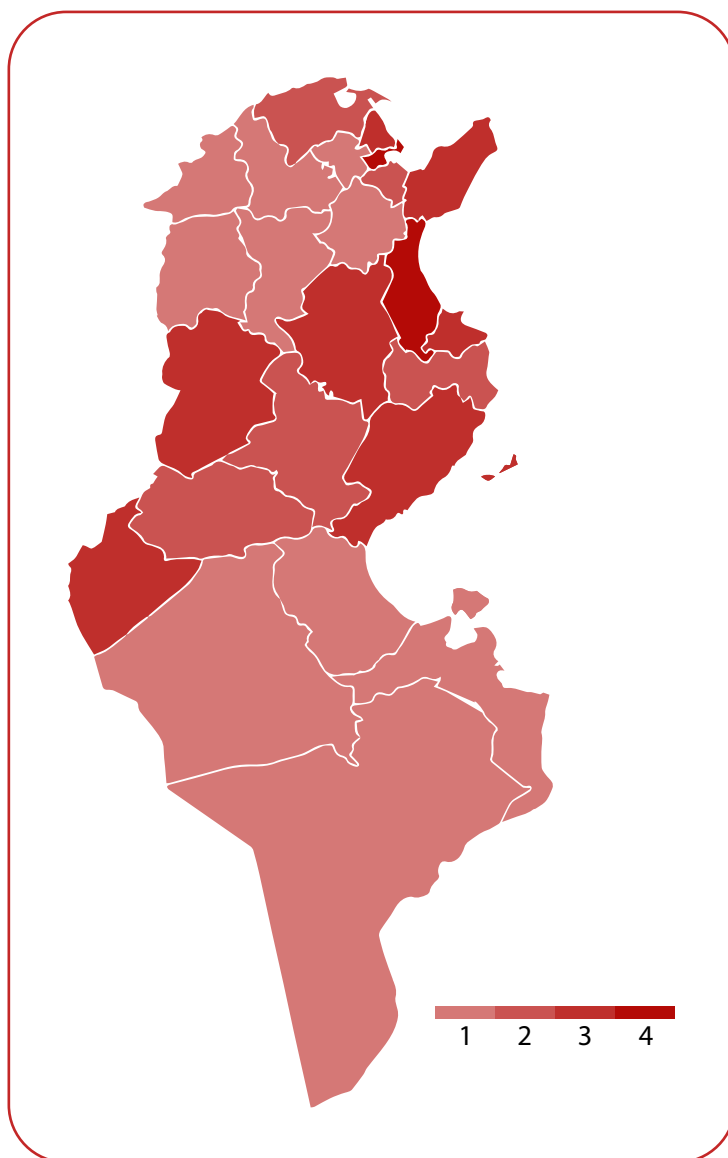
Le résultat de la veille du mois de Mars 2020 indique que la violence est toujours masculine par excellence (88% des auteurs de violence sont des hommes et 9% mixtes)



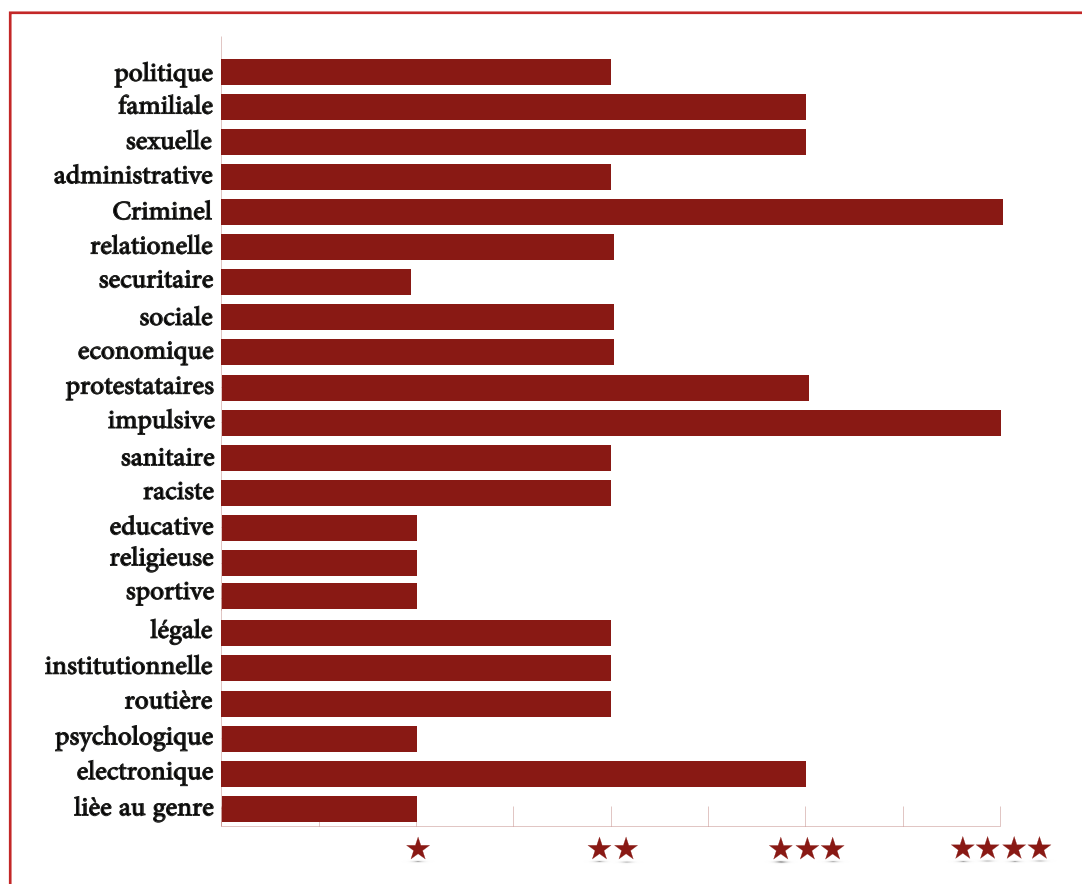
La capitale constitue toujours la région qui connaît le plus grand nombre de violence avec un taux d'environ 34,5% du total des cas de violence observés, suivi du gouvernorat de Sousse avec un pourcentage de 15%.

En ce qui concerne les types de violence observés, la violence criminelle constitue le type le plus important observé à hauteur de 65,6%, suivie de la violence impulsive et réactionnelle à 28%, de la violence familiale à 7,8% et de la violence sexuelle à 6,25%.

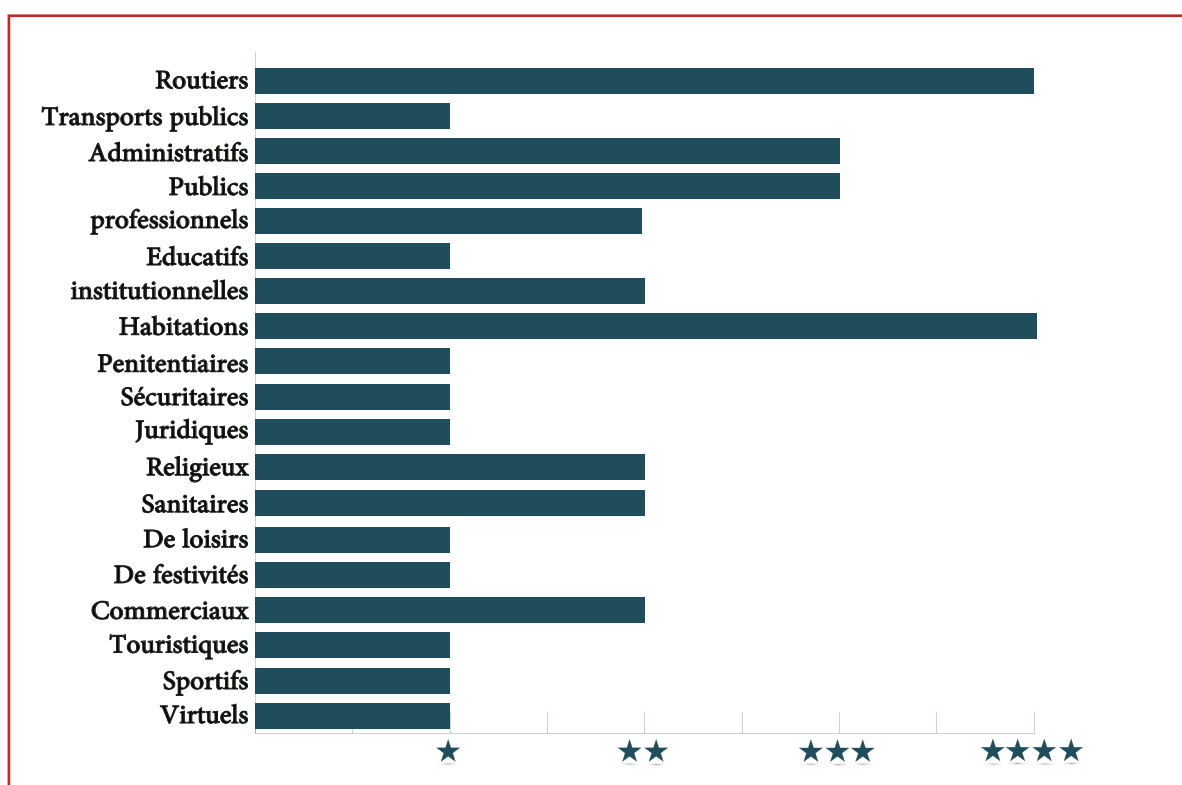
Les espaces les plus importants témoins d'incidents violents en Mars étaient les logements et les routes, avec 25% respectivement.



Formes de violence



Intensité des violences par espace



Conclusion

il est important pour l'Observatoire Social Tunisien de rappeler dans son rapport de Mars 2020 que les franges sociales les plus vulnérables étaient le plus grand titre des mouvements sociaux durant ce même mois.

Elle a révélé à nouveau l'échec des politiques sociales et la mauvaise gestion régionale et centrale pour y faire face (la plupart des gouvernorats ont vécu des rassemblements devant le siège des délégations et des gouvernorats des groupes démunis à un moment où la priorité du confinement global est d'empêcher les rassemblements, de mettre en danger la santé du collectif et de bloquer la propagation du virus Corona). Sans aucun doute, ces groupes seront plus touchés que d'autres par la crise économique prédite par tous les chercheurs en économie.

Selon la dernière mise à jour publiée dans la loi de finances de 2019, le nombre de familles nécessiteuses en Tunisie est de 285 mille familles, tandis que celui des familles à revenus limités qui jouissent selon le ministère des Affaires sociales du privilège de la tarification spéciale de santé, serait dans la limite de 622 mille bénéficiaires.

Le secrétaire général de l'Union Générale des retraités a confirmé que le nombre de retraités en Tunisie dépasse 950 000. Plus de 40% d'entre eux ont des primes en dessous du salaire minimum garanti, Le taux de retraite du secteur privé en Tunisie n'est quant à lui que de 400 dinars.

Ces catégories se développeront encore au cours de la période à venir en regroupant une partie importante de ceux qui avaient des petites professions et des artisanats et dont l'activité a été suspendue. Ils sont estimés, selon l'Union nationale des professions libérales, à environ 800 000 personnes.

Nouvelle méthodologie de calcul scientifique :

À partir du mois de Mars, l'Observatoire Social Tunisien du Forum tunisien des droits économiques a adopté une nouvelle méthodologie de calcul scientifique dont voici les bases :

Définitions :

Mouvements instantanés: caractérisés par la surprise et la vitesse de mouvement résultant de la colère de la foule et de la gronde qu'elle génère mais sont limités dans le temps et l'espace. Ce type de mouvement cherche à mobiliser l'attention et la mobilisation sociale et se caractérise par leur nature pacifique, Cependant, ces mouvements varient dans les paramètres de développement de la protestation, y compris le recours à la violence.

Mouvements planifiés : mouvements qui étaient essentiellement instantanés mais qui ont évolué et développé des mécanismes d'action dans le temps et l'espace et ont pu acquérir la capacité d'organisation et de préparation d'une et chercher à développer des contre-mobilisation mais restent essentiellement pacifiques.

Ils se distinguent par leurs moyens organisationnels et leur capacité à assurer son action continue et la mobilisation pour les mêmes raisons.

Mouvements violents : ce sont des mouvements qui font de la contre-violence l'un de leurs mécanismes d'action et sont souvent des réactions directes employant tous les moyens pour la confrontation et l'atteinte de leurs objectifs mais ils manquent souvent d'éléments d'organisation, de programme et de moyens clairs.

La méthodologie de Calcul :

L'unicité d'un mouvement est définie par un mode d'action, un lieu et une journée.

Une protestation se déroulant dans plusieurs lieux sera comptabilisée comme étants plusieurs mouvements.

Un mouvement ayant lieu sur plusieurs jours sera comptabilisé chaque jour.

Une protestation utilisant différentes modes d'action sera comptabilisée une fois pour chaque action.